

 11.06.2018, 06:30 Actualisé le 11.06.2018 à 06:30



Le quartier des Chauderons accepté du bout des lèvres à Saint-Blaise

ABONNÉS



PAR BAYRON SCHWYN

 Tous les commentaires (3)

VOTATION COMMUNALE Double oui pour les deux référendums liés au projet de nouveau quartier aux Chauderons à Saint-Blaise. Ce sont 29 voix, pour l'un, et cinq voix, pour l'autre, qui ont scellé le sort des 49 unités d'habitation partagées.

A un cheveu près, c'en était fini du projet de quartier aux Chauderons à Saint-Blaise. Après une campagne vigoureuse, les deux référendums ont été acceptés, dimanche, par une différence de 29 voix, pour l'un et cinq voix, pour l'autre (voir ci-dessous). Pour que le projet ait un avenir, il fallait au moins que la modification partielle du plan d'aménagement local soit acceptée.

Les différences de voix étaient si faibles lors du scrutin que les autorités ont pris la décision de recompter une quatrième fois l'ensemble des bulletins. Décrits comme des «écarts insignifiants» par les opposants au projet, cette courte avance ne semble pas particulièrement préoccuper le Conseil communal.

«C'est la victoire qui compte!», lance son président [Alain Jeanneret](#). Soulagé de la tournure qu'ont pris les événements, il regrette tout de même les «aspects populistes» qui ont marqué cette campagne.

Quelques minutes après l'annonce des résultats, l' élu socialiste y va de son analyse: «C'était serré, parce qu'il était difficile de faire comprendre les vrais enjeux du projet. Nous avons beaucoup insisté sur le fait qu'un non n'équivalait pas à refuser toute construction à l'avenir». Et de préciser qu'un refus aurait signifié un frein de «dix ans».

» A lire aussi : Chauderons: "Que l'on construise ici, ça me fait mal au ventre"

Saint-Blaise bouge, l'élément-clé?

Les autorités ne tarissent pas d'éloges sur l'association Saint-Blaise bouge. «L'appui de ce mouvement a été déterminant. Sans lui, le Conseil communal et le Conseil général auraient vraisemblablement été désavoués», estime encore Alain Jeanneret.

Forte d'une trentaine de membres, la toute jeune association – se désignant comme apolitique – a défendu bec et ongles les deux arrêtés soumis à référendum, après leur approbation par les conseillers généraux le 21 décembre 2017 (29 voix contre 2).

«La participation élevée au scrutin (53%) nous donne une légitimité et nous conforte dans notre façon de voir l'avenir du village», se réjouit Laurent Crelier, homme fort du mouvement.

«Société soumise»

Une vision toujours diamétralement opposée à celle des opposants. Pour le président du comité citoyen «Chauderons, non merci», le résultat des votations «reflète l'image d'une société soumise aveuglément à l'establishment et remet en question la représentativité du Conseil général».

Jean-Philippe Scalbert n'en démord pas. Il envisage l'éventualité de tout tenter pour faire retourner aux urnes les Saint-bloisais. «Avant d'accepter notre défaite sans réserve, nous allons élucider la portée juridique de certaines questions restées sans réponses, concernant les mesures de sécurité du dépouillement du scrutin exigées par la loi sur les

droits politiques», soutient-il.

>> A lire aussi : Saint-Blaise: vote électronique sur le quartier des Chauderons annulé suite à une erreur de la chancellerie cantonale

Et l'Association pour le développement harmonieux de Saint-Blaise (ADSB) «va entrer dans l'arène pour poursuivre le combat. «Cet épisode n'est pas la fin de cette saga qui dure depuis vingt ans», prévient sans détour son président Fabien Wolfrath.

L'ADSB s'apprête à lancer des procédures d'opposition contre le contenu des arrêtés, quitte à ne rien lâcher jusqu'au Tribunal fédéral s'il le faut. Des procédures qui pourraient retarder le déroulement du projet durant «trois à quatre ans.» Une guérilla d'opposition qui pourrait encore davantage durcir les fronts...

DANS LE DÉTAIL

Résultats: La modification partielle du plan d'aménagement local, secteur Les Chauderons a été acceptée par 661 voix (51,12%) contre 632 (48,8%) et le crédit d'engagement de près de 1,9 million de francs a été accepté par 650 voix (50,19%) contre 645.

Participation: 53,01% (1311 bulletins déposés).

CHAUDERONS?

Le projet de nouveau quartier aux Chauderons porte sur la construction de 49 unités, partagées entre une zone de maisons mitoyennes et une autre qui accueille trois immeubles sur quatre étages. Il s'étale sur un terrain sur les hauteurs de Saint-Blaise d'environ 23 500 mètres carrés, constructible depuis 2001. Un premier projet de 80 unités de logement avait été abandonné en 2013.